

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient présents :

Serge VIGIER, président

Patrick BOUZENOT, secrétaire

Philippe LE SAUX, trésorier

Dominique BADEL, vice-président,

Véronique BARRAU, Nicolas BERNARD, Yves DURAND, Emmanuelle GUYOT, Yoann HODEAU,

Gabrielle MENARD, Jean-François TURON, Louis-Jacques URVOAS, administrateurs

Rémi MASSELOT, représentant de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni

Jean ESTIVALET, Vincent ROUBERTIE, membres associés

Etaient excusés :

Antoine BAYON DE NOYER, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Laurent COURDAVAULT,

Caroline LEBON, Yves LEMAIRE, Stéphane MANGIAVACCA, Paul-Henri OLTRA, administrateurs

Massinissa AIT GHERBI, représentant de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni

Guy BARON, Jacques BONNET, Bertrand GONTARD, Bruno SEZNEC, membres associés

Etaient absents :

Bernard ORIOL, délégué Intermines Carrières

Christian COFFINET, vice-président,

Karim BEN SLIMANE, Catherine MICHELIN, Paul Henri MATHA, Aymeric VEYRON, administrateurs

Alexis POUJOL, président des élèves

Compte Rendu

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2018

Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Patrick Bouzenot rappelle que le procès-verbal définitif de la réunion du 21 novembre a été diffusé par mail ce lundi 26 mars après rectification d'une erreur dans le procès-verbal joint à la convocation.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la réunion, Serge Vigier transmet aux administrateurs les amitiés et l'au revoir de Guy Baron (56), membre associé du conseil qui est venu avant la réunion, indiquer qu'il ne pourrait plus participer aux réunions en raison de graves problèmes de santé.

Serge Vigier signale aussi la présence de Rémi Masselot (2008) participant à la réunion en tant que représentant de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni et cela dans le cadre du protocole d'accord signé le 31 janvier 2018 par Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni et Mines Saint-Etienne Alumni qui prévoit d'inviter deux représentants du

Campus de Gardanne Alumni à participer aux réunions de notre conseil d'administration avec voix consultative, et cela jusqu'à l'adoption définitive des nouveaux statuts de Mines Saint-Etienne Alumni.

2- Association

- Activités depuis le dernier CA

Cotisation : conformément à la décision prise lors de la réunion du conseil du 21 novembre envoi le 7 mars d'une information par mail sur l'augmentation de l'abonnement à la revue des ingénieurs de 15€ à 25€ et sur la réduction de 1 an à 6 mois de la période pendant laquelle un cotisant de l'année précédente continue à bénéficier des avantages d'un cotisant sans avoir besoin de cotiser pour l'année en cours.

Ce message a entraîné un nombre de cotisations un peu plus élevé que le rappel habituellement envoyé début mars. Patrick Bouzenot indique aussi que l'augmentation du nombre de cotisants fin février 2018 par rapport à 2017 est entièrement liée au succès important de la remise de la lampe de bienvenue aux futurs diplômés.

Quant au prélèvement des cotisations, il sera réalisé dans la semaine.

- Participation des diplômés au cursus ICM

- Formations au réseau réalisées par Véronique Ducruet (91), le 9 janvier pour les 3A et le 7 février pour les 2A.
- Participation de 10 diplômés le 23 janvier à la 2^{ème} session du grand Oral de la promotion 2014.
- Participation de 21 diplômés à la journée ICM du 9 février avec la présence de plus de 300 élèves à cette journée maintenant créditée dans le programme de formation des 3 promotions.
- Remise des diplômes le 10 février avec Laurent Finck (88) parrain de la promotion et interventions de Serge Vigier pour l'association et la fondation.
- Yves Durand signale que dans le cadre du module métiers des 3A, plus de 120 élèves ont interrogé des diplômés, soit une forte augmentation par rapport aux années précédentes. Les diplômés comme les élèves ont fait un bon retour de ces contacts.
- La préparation de l'édition de juin du CV Book 2018 a été lancée le 20 mars. Les 6 relecteurs toujours disponibles pour la relecture de CV devront être renouvelés et /ou renforcés pour l'édition 2019.
- Dans le cadre du protocole d'accord signé le 31 janvier par Campus de Gardanne Alumni et Mines Saint-Etienne Alumni, 145 cotisants de Campus de Gardanne Alumni disposeront dans les jours qui viennent d'un espace privé sur le site Intermines et pourront bénéficier de services d'Intermines.

- Arrêt des comptes 2017 et budget 2018

Philippe Le Saux, trésorier, commente le tableau sur les comptes 2017 et le projet budget 2018 joint à la convocation. La nouvelle présentation permet de détailler l'intégralité des produits et des charges qui étaient précédemment regroupés pour certains.

Le déficit de l'exercice de 45K€ est en nette réduction par rapport à la prévision de 78K€ , avec :

au niveau des produits :

- l'augmentation des cotisations de 12K€ par rapport à la prévision et de 9K€ par rapport à 2016.
- l'augmentation de 8K€ de la facturation des prestations réalisées pour la SA HLM Beaunier principalement.
- l'apparition de lignes pour la vente et l'achat des uniformes et de la participation de 12K€ de la Fondation aux subventions attribuées aux activités associatives des élèves, qui figurent aussi en charges.

et au niveau des charges :

- la baisse de la contribution au fonctionnement d'Intermines à 50K€ pour 74 K€ prévues, mais qui reste à un niveau plus élevé que les années précédentes. L'évolution de cette contribution principalement du fait de la baisse des recettes publicitaires est une source de préoccupation :
 - Le déménagement des bureaux d'Intermines est prévu mi 2018 pour baisser les dépenses de loyer
 - les réflexions se poursuivent pour l'ouverture des services, et notamment du service carrières à d'autres associations.
Un essai est en cours avec Telecom Paris Tech Alumni.

- La baisse en 2017 de la prestation d'avocats pour les nouveaux statuts, une partie étant repoussée en 2018, mais le coût total de la prestation sera supérieur à la prévision initiale.

Concernant le bilan, il est impacté par l'intégration du résultat déficitaire de l'année, mais il devrait intégrer en 2018 le boni de la liquidation de l'Association pour l'attribution des prêts d'honneur.

Au cours des échanges et commentaires sur les résultats 2017 et le projet de budget 2018, la possibilité de vente d'objets et de goodies à prix coûtants pour renforcer le sentiment d'appartenance est évoquée et devrait être explorée.

En conclusion, le conseil décide de clôturer les comptes 2017 et d'adopter le projet de budget 2018 qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale du 25 Juin.

- Préparation de l'Assemblée Générale 2018

Elle aura lieu le 25 juin au Yacht Club de France. Le Conseil remercie Vincent Roubertie qui permet de pouvoir bénéficier de cet endroit privilégié.

Le Conseil adopte le planning de préparation de l'AG joint à la convocation avec :

- l'appel à candidatures du 9 avril au 4 mai pour remplacer 8 administrateurs dont le mandat arrive à terme : Gabrielle Ménard, Catherine Michelin, Dominique Badel, Christian Coffinet, Yves Durand, Yves Lemaire, Stéphane Mangiavacca, Paul Henri Matha.
- les votes du 22 mai au 18 juin avec comme l'année dernière la mise en place du vote électronique sur le site pour les membres disposant d'une adresse mail et du vote par courrier pour les autres.

Le rapport d'activité 2017 sera présenté au prochain conseil prévu le 29 mai mais qui pourrait être reporté au 4 juin, notamment en raison de la grève SNCF.

- Evènements du réseau Parisien

- Un afterwork devrait être organisé d'ici fin avril en liaison étroite avec Campus de Gardanne Alumni.
- L'équipe de jeunes diplômés qui avaient assuré l'organisation des rencontres des ingénieurs des mines en 2016 et 2017, n'est pas en mesure d'organiser les 3èmes rencontres en 2018.
- Le groupe de travail « Réseauparisien » rencontre des difficultés de fonctionnement en raison de la disponibilité plus limitée de Laurence Barthelot-Maruzzi et de Gabrielle Ménard.

L'objectif reste d'étoffer le groupe notamment avec des membres retraités pouvant rechercher les endroits les plus adaptés pour l'organisation d'évènements.

Concernant la Ste-Barbe, Patrick Bouzenot indique que Mines Paris Tech Alumni et Mines Nancy Alumni ont déjà annoncé les dates de leurs Ste Barbe respectivement les 7 et 8 décembre.

- Séminaire du Conseil d'Administration sur le nouveau modèle

Le Bureau du conseil a retenu la date du 9 juin, même si elle coïncide avec le gala de Campus de Gardanne Alumni.

Il aura lieu à l'Hôtel Ibis Bastille où des chambres seront réservées pour les participants provinciaux. Il se déroulera le vendredi 8 juin de 19h à 22h30 et le samedi 9 juin de 9h à 17h. Ces horaires seront précisés une fois finalisée la recherche des animateurs qui est en cours.

La cible de participation est d'une trentaine, prioritairement des administrateurs, des représentants de Campus de Gardanne Alumni et des représentants de la tranche d'âge des moins de 35 ans.

Les administrateurs vont être contactés dans la semaine pour indiquer s'ils pourront ou non participer au séminaire.

Ensuite, les administrateurs se répartiront les contacts avec les diplômés figurant sur la liste des relais de promos mise à jour dans le cadre du groupe de travail dynamisation des promos.

Marc Roelens (83) et Xavier Olagne (84) seront contactés en tant que responsable de l'Ecole.

Les détails de l'organisation de l'animation seront finalisés par le bureau du conseil.

- Relations avec les Alumni de l'IMT

Serge Vigier rappelle les grandes lignes de la composition de l'IMT avec :

- 3 écoles « Telecom », 3 écoles « Mines » et 2 écoles fusionnées.
- 2 associations Telecom, 2 associations fusionnées et 3 associations Mines (Mines Saint-Etienne Alumni, et regroupées au sein de Mines Alès Alumni et Mines Albi Alumni). Les représentants des associations au CA de l'IMT sont répartis selon ce même schéma.
- Une fondation Mines Telecom qui regroupe actuellement toutes les fondations de l'institut sauf celle de Mines Saint-Etienne.

Le plan stratégique de l'IMT exprime la volonté d'agir avec les associations d'Alumni pour développer le mécénat.

Cet objectif se décline en trois volets pour lesquels l'IMT est prêt à affecter des moyens :

- Développement de l'affectio societatis.
- Affectation de moyens aux associations pour augmenter l'efficacité de leur réseau.
- Amélioration de la base de données.

Serge Vigier a participé aux réunions entre présidents d'association préparatoires aux réunions avec la direction générale de l'IMT dont la première a eu lieu le 8 mars.

Elles ont mis en évidence des situations très différentes avec des associations de peu structurées à très structurées (écoles fusionnées) comme Mines Saint-Etienne Alumni, et voire en difficulté comme Télécom ParisTech Alumni.

L'objectif de Mines Saint-Etienne est d'essayer de garder le leadership tout en bénéficiant de l'expérience nouvelle des associations les plus jeunes.

3- Fondation

- Informations sur l'activité et le devenir de la Fondation

Dominique Badel indique que, faute d'une autre alternative crédible, il a négocié avec la Fondation IMT une migration « raisonnée » de la Fondation Mines Saint-Etienne vers la Fondation IMT, basée sur 2 points essentiels :

- ➔ Avec son statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique (RUP), la Fondation pour Mines Saint-Etienne arrive d'égal à égal pour bénéficier de l'effet taille et des compétences de la Fondation Mines Télécom.
- ➔ L'intégration à la gouvernance de la Fondation Mines Télécom où 3 postes d'administrateurs seraient possibles.

Un dîner auquel a été associé Philippe Jamet a eu lieu la semaine dernière pour démarrer les négociations formelles entre les deux Fondations qui seront poursuivies par Pierre Bonte et Olivier Fleurot pour la Fondation Mines Saint-Etienne.

Le calendrier pourrait être le suivant :

- Traitement des dons par la Fondation IMT à partir de mi-mai 2018 jusqu'à fin 2019.
- Fin 2019 : soit la Fondation Mines Saint-Etienne est abritée soit tout est géré directement par la Fondation IMT, la Fondation perdant son existence morale mais un comité de mécénat à côté du directeur de l'Ecole prenant les décisions avant avis final de la Fondation IMT.

Dominique Badel conclut en disant qu'il s'agit de la meilleure solution envisageable.

Concernant le poste au niveau du CA de la Fondation IMT, Serge Vigier précise qu'un poste d'administrateur est possible via les amis de la Fondation IMT et un autre d'invité permanent.

Si Mines Saint-Etienne Alumni adhère à l'association des amis de la Fondation avant le 19 avril, elle pourrait obtenir l'appui d'un nombre suffisant d'associations pour obtenir le poste de représentant des associations d'anciens.

Il propose au conseil d'administration qui accepte à l'unanimité d'adhérer à l'association des amis de la Fondation et de désigner Louis-Jacques Urvoas, administrateur de Mines Saint-Etienne Alumni et de la Fondation, comme représentant et candidat au siège du conseil de la Fondation IMT.

4- Nouvelles de l'Ecole

- Plan de communication sur la formation ICM

La direction de l'Ecole veut mettre en place une communication plus active sur la formation ICM et a demandé à Mines Saint-Etienne Alumni d'y contribuer. Cette communication mettra notamment en valeur l'importante participation des diplômés à la formation et la force de leur réseau.

Le premier sujet de communication évoqué concerne la mauvaise place de 42^{ème} dans le classement publié récemment par l'Usine Nouvelle.

Pascal Ray a sollicité Mines Saint-Etienne Alumni pour diffuser auprès des diplômés une note explicative qui a été jointe au dossier du Conseil d'administration.

Cette note répond à une demande formulée par Serge Vigier lors de la dernière réunion du Conseil d'Ecole, de disposer d'explications factuelles, claires, sur les raisons de cette chute et de décisions d'actions pour y remédier.

Après plusieurs questions sur l'origine de ce mauvais classement et sur les différentes actions envisagées par l'Ecole pour l'améliorer, le conseil d'administration conclut que la note communiquée par l'Ecole ne répond pas à la demande formulée par Serge Vigier et ne peut donc pas être diffusée aux diplômés.

Patrick Bouzenot en informera la direction de l'Ecole et travaillera avec Xavier Olagne sur un projet de nouvelle note qui sera validée par le bureau du conseil avant diffusion.

5- Intermines

- Comité directeur du 19 février

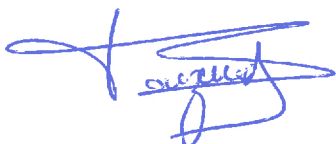
La réunion des groupes géographiques du 10 mars à Montpellier a été conviviale et très riche en présentations et discussions. Les questions sur l'évolution d'Intermines ont été l'objet d'une grande partie des échanges.

Le principe de l'organisation d'un forum Intermines tous les 2 ans à Saint-Etienne a été retenu.

- Réunion des groupes géographiques du 10 mars

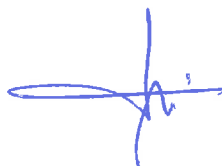
Le cocktail Intermines aura lieu le 24 mai à l'Ecole des Mines de Paris. Il sera présidé par Jean-Pierre Clamadieu, président de Solvay qui en prendra la charge financière.

Le Secrétaire



Patrick BOUZENOT

Le Président



Serge VIGIER